

MAIRIE DE BRAIN SUR ALLONNES

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

*Destinataires
par Internet :*

– Yves BOUCHER	– Gwenaëlle LE SAGE
– Béatrice LEVEQUE	– Dominique TESSIER
– Jacques LEJEUNE	– Nicolas GUÉRÉCHEAU- DESVIGNES
– Nathalie PETERS	– Sébastien DELAUNAY
– Ludovic BERGER	– Guillaume DUDÉ
– Sophie CHARRIER	– Amélie JAMET
– Virginia SCHAEFER	– Julien CANONNE
– Maxime REIGNIER	– Corine GALLARD
– Marie-Annick MORICEAU	– Cyrille COUINEAU
– Annick BOUCHER	

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le mardi 13 décembre 2022 à 20h00

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A BRAIN SUR ALLONNES,
Le mardi 6 décembre 2022

Le Maire,
Yves BOUCHER



ORDRE DU JOUR :

- ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- ☞ Cimes de Courcy : Avancement des travaux,
Concession de service public,
Subventions,
Cavités,
- ☞ Traversée de bourg : Demandes de subventions,
- ☞ Déploiement du numérique : Demandes de subventions,
- ☞ Immeuble 5, place du commerce : Validation de l'aliénation à Maine et Loire habitat,
- ☞ Immeuble 13 et 13 bis, rue de Vauzelles : Aliénation,
- ☞ Opération Ages&Vie : Détermination du prix de vente du terrain,
- ☞ Futur lotissement des Maligrattes : Acquisition du terrain,
- ☞ Urbanisme - instruction des autorisations du droit des sols : avenant à la convention de prestation de services,
- ☞ Rue Jean MABILEAU : Classement de la voirie et des places dans le domaine public communal,
- ☞ SIEML : Adhésion au service de conseil en énergie,
- ☞ SIEML : Mise à disposition du réseau pour alimentation d'un radar pédagogique rue de Montsoreau,

- ⌘ SIEMML : Mise à disposition du réseau pour alimentation d'un radar pédagogique rue Leboeuf,
- ⌘ SIEMML : travaux de réparation du réseau de l'éclairage public,
- ⌘ Tourbière des Loges : Retour sur les actions 2022,
- ⌘ Bail rural : mise à jour,
- ⌘ Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASED) : Financement
- ⌘ Espace de Vie Sociale du Nord Saumurois : Financement 2023,
- ⌘ Pertes sur créances irrécouvrables : Admission en non-valeur,
- ⌘ Pertes sur créances irrécouvrables : créance éteinte,
- ⌘ Décisions modificatives,
- ⌘ Affaires diverses : - Distribution calendrier ordures ménagères,
- Organisation cérémonie des vœux,

POUVOIR

(article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné (e), _____, donne pouvoir à

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du mardi 13 décembre 2022.

De prendre part à toutes délibérations,

Émettre tous votes, et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BRAIN SUR ALLONNES,
le

Porter à la main « Bon pour Pouvoir » et signer